

# Publication des plans d'activités et rapports annuels de 2024–2025 : ministère des Affaires civiques et du Multiculturalisme

Plans d'activités pour 2024–2025, résultats et retombées de tous les programmes provinciaux offerts par le ministère des Affaires civiques et du Multiculturalisme en 2023–2024.

---

## Vue d'ensemble du ministère

### Objectifs généraux du ministère

Le ministère des Affaires civiques et du Multiculturalisme a comme vision de bâtir un Ontario plus fort, plus prospère et inclusif où les gens issus de tous les milieux peuvent réussir et se sentir à leur place. Pour ce faire, il mène les initiatives du gouvernement axées sur la lutte contre le racisme et la haine, fait la promotion d'une croissance économique et de débouchés équitables pour l'ensemble de la population, reconnaît les réalisations et les contributions exemplaires des Ontariennes et Ontariens, célèbre la diversité des communautés de la province, et assure la protection et l'intendance du patrimoine ontarien.

### Programmes du ministère

Le ministère des Affaires civiques et du Multiculturalisme contribue à la réalisation des priorités du gouvernement en offrant des services au public par l'entremise de 2 grandes entités : la Direction générale de l'action contre le racisme (DGAR) et la Division des affaires civiques, de l'inclusion et du patrimoine.

La DGAR s'emploie à éliminer le racisme systémique et à faire progresser l'égalité raciale pour les populations autochtones, noires et racisées en Ontario. Dans le cadre d'un plan reposant sur des données probantes et la recherche, la DGAR est déterminée à ce que le gouvernement de l'Ontario devienne plus inclusif et sensible aux besoins afin que toute la population soit servie équitablement.

La Division des affaires civiques, de l'inclusion et du patrimoine fait la promotion de la croissance économique, de débouchés équitables et de l'inclusion dans la communauté pour veiller à ce que chaque personne puisse participer et s'épanouir pleinement en Ontario. De plus, elle favorise l'inclusion et le dynamisme dans les communautés en soulignant officiellement les contributions exceptionnelles des citoyennes et citoyens à l'échelle locale, provinciale et mondiale. Enfin, la Division aide les municipalités et le secteur du patrimoine à appliquer la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario* pour conserver et protéger les ressources du patrimoine culturel qui reflètent la diversité des communautés et de l'histoire de l'Ontario, notamment en réglementant la pratique de l'archéologie.

Les initiatives stratégiques du ministère des Affaires civiques et du Multiculturalisme permettent au gouvernement de respecter sa priorité de bâtir un Ontario fort en aidant les particuliers et les entreprises aujourd'hui tout en jetant des bases solides pour l'avenir.

En outre, le ministère des Affaires civiques et du Multiculturalisme est redevable de la surveillance de la Fiducie du patrimoine ontarien, laquelle se consacre à la conservation, à la protection et à la promotion du patrimoine ontarien pour que tout le monde puisse en profiter, aujourd'hui comme demain.

---

## Plan stratégique 2024–2025

En 2024–2025, le ministère des Affaires civiques et du Multiculturalisme continuera d'aider les communautés et d'établir des bases solides pour la croissance économique à long terme de la province.

Le ministère des Affaires civiques et du Multiculturalisme contribuera à bâtir un avenir meilleur en accordant la priorité aux programmes visant à combattre le racisme systémique et la haine, à autonomiser les jeunes, les familles et les communautés, à préserver le patrimoine culturel et naturel, à mettre la diversité à l'honneur, à promouvoir l'inclusion dans la communauté et à aider les employeurs et les entrepreneurs à créer des occasions équitables pour tout le monde. Ces programmes permettront d'anticiper et de combler les besoins changeants d'une population, d'une main-d'œuvre et d'une province diversifiées.

### Construire une province plus forte grâce à l'inclusion et à la lutte contre le racisme

Le racisme est source d'obstacles et d'inégalités dans la société pour les communautés autochtones, noires et racisées. L'élimination du racisme systémique et la promotion de l'égalité raciale favorisent le développement social, économique et culturel de la société dans son ensemble. Le ministère des Affaires civiques et du Multiculturalisme apporte le leadership et l'expertise en matière de lutte contre le racisme nécessaires pour multiplier les occasions pour la population et accroître la prospérité de la province.

Les grandes priorités de 2024–2025 sont de mettre en œuvre *Bâtir un Ontario plus fort et plus inclusif*, le plan stratégique provincial de lutte contre le racisme systémique et la haine raciale, d'augmenter la capacité d'action contre le racisme au sein du secteur public, et de mieux promouvoir les programmes dirigés par les communautés et les entreprises locales.

### Plan stratégique contre le racisme

- Après avoir consulté les leaders communautaires, les organismes partenaires et le public, le ministère des Affaires civiques et du Multiculturalisme a publié *Bâtir un Ontario plus fort et plus inclusif* en août 2023. Ce plan présente une nouvelle vision qui réunit 49 initiatives relevant de 14 ministères dans quatre domaines d'action : l'autonomisation économique, le soutien des enfants et des jeunes, les initiatives de lutte contre le racisme et la haine envers certaines populations, et les politiques générales et la responsabilisation. Le plan orientera les initiatives contre le racisme de la province pour les mois et les années à venir. Comme le prévoit la *Loi de 2017 contre le racisme*, le ministère des Affaires civiques et du Multiculturalisme rendra compte des progrès accomplis en septembre de chaque année.

### Services de soutien et de consultation pour l'action contre le racisme

- Le nouveau portail des services de soutien et de consultation pour l'action contre le racisme, récemment lancé par la DGAR, a été pensé principalement pour aider les 14 ministères partenaires à mettre en œuvre les initiatives qui figurent dans le plan contre le racisme. Le portail, qui est maintenant accessible aux ministères partenaires, se veut un guichet unique pour l'offre de services et de mesures de soutien qui mettent à profit

l'expertise respective des secteurs de la DGAR. En 2024–2025, les utilisateurs du portail auront accès à des outils pour les aider dans leurs efforts en matière d'équité dans des domaines comme les politiques, la prestation et l'évaluation des programmes, la collecte de données sur la race, l'évaluation de l'impact de la lutte contre le racisme et les questions de lutte contre le racisme envers les personnes autochtones. Le portail est accessible à tous les ministères, peu importe où ils se trouvent dans leur cheminement vers l'équité.

### **Subvention pour les mesures de sécurité visant la prévention des crimes haineux (MSPCH)**

- Cette subvention est l'une des initiatives prises par la Province pour lutter contre la haine. À compter de 2023–2024, le ministère des Affaires civiques et du Multiculturalisme investit 25,5 millions de dollars sur deux ans dans des mesures de sécurité pour aider à protéger les organismes confessionnels et culturels.
- En 2024–2025, le ministère des Affaires civiques et du Multiculturalisme investit 12,75 millions de dollars dans la Subvention pour les MSPCH afin de répondre à l'augmentation des crimes haineux contre des groupes religieux et minoritaires.
- Ces nouveaux fonds, qui visent en priorité les communautés juive et musulmane, étendront la portée de la subvention provinciale en aidant des organismes confessionnels et culturels à instaurer des mesures pour continuer de protéger leurs espaces communautaires.

### **Relations avec les Autochtones**

- En 2024–2025, la DGAR continue d'accorder des fonds à divers partenaires autochtones pour concourir aux efforts, missions et projets de lutte contre le racisme envers les personnes autochtones dans les communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuits de l'Ontario.

### **Politique de la fonction publique de l'Ontario pour la lutte contre le racisme**

- En tant que gros employeur de la province, la fonction publique de l'Ontario (FPO) se doit de donner l'exemple en promouvant l'innovation et l'excellence dans l'élaboration des politiques publiques et la prestation des services. Le ministère des Affaires civiques et du Multiculturalisme continuera d'aider le Secrétariat du Conseil du Trésor dans sa lutte contre le racisme au sein de la FPO.

### **Assurer des débouchés économiques à toute la population**

L'Ontario sera mieux en mesure de faire face à l'incertitude économique à l'échelle mondiale si chaque Ontarienne et Ontarien a accès à des débouchés économiques et peut participer pleinement au marché du travail. Le ministère des Affaires civiques et du Multiculturalisme s'efforce de favoriser l'égalité des chances pour les jeunes, les petites entreprises et les organismes partout dans la province, particulièrement pour les groupes marginalisés confrontés à des obstacles à leur réussite.

### **Plan d'action pour les jeunes noirs (PAJN)**

- Le PAJN tire parti des investissements du gouvernement dans des programmes d'intervention en amont qui orientent les enfants et les jeunes noirs, et leurs familles, vers des mesures de soutien adaptées à la culture dans leur communauté.
- Le ministère des Affaires civiques et du Multiculturalisme investit 16,5 millions de dollars dans le volet Autonomisation économique du PAJN (<https://news.ontario.ca/fr/release/1004180/lontario-autonomise-plus->

de-jeunes-et-de-jeunes-professionnels-noirs) en 2024–2025 pour continuer à soutenir plus de 30 initiatives communautaires et axées sur la culture qui aident à autonomiser les enfants noirs et leurs familles.

- Ces fonds aideront les jeunes et les jeunes professionnels noirs à acquérir des compétences qui les aideront à lancer leur carrière dans des secteurs à forte demande, comme les métiers spécialisés, les technologies de l'information, le secteur automobile, la santé, le cinéma et les arts.

### **Soutien aux entrepreneurs racisés et autochtones (Programme de subventions SERA)**

- À compter de 2023–2024, le ministère des Affaires civiques et du Multiculturalisme investit 15 millions de dollars supplémentaires sur 3 ans dans le Programme de subventions SERA pour aider davantage d'entrepreneurs autochtones, noirs et racisés en leur offrant une subvention ponctuelle de 10 000 \$, des services de soutien adaptés à la culture et un accès à de la formation et à de l'encadrement en développement des affaires.
- Le gouvernement a également investi 5 millions de dollars sur 2 ans (2021–2022 et 2022–2023) par l'intermédiaire du programme pilote SERA.

### **Renforcer les partenariats avec les communautés**

Les organismes et les groupes communautaires peuvent rassembler les gens et les aider à réussir, créer un sentiment d'appartenance, offrir du soutien en temps de crise et militer pour un changement positif. En 2024–2025, le ministère des Affaires civiques et du Multiculturalisme continuera à faire appel à des partenaires communautaires pour veiller à ce que ses programmes, ses politiques et ses services tiennent compte des expériences et des besoins de la population diversifiée de l'Ontario.

### **Conseil du premier ministre pour l'égalité des chances (CPMEC)**

- Le CPMEC est un groupe consultatif chargé de faire entendre les voix des communautés et de conseiller le gouvernement sur la façon d'aider les jeunes à réussir dans l'économie en pleine évolution de l'Ontario. Le CPMEC continue de discuter avec le ministère des Affaires civiques et du Multiculturalisme des mesures à prendre par le gouvernement pour :
  - bâtir une main-d'œuvre diversifiée, qualifiée et axée sur l'avenir
  - faire diminuer le taux de chômage chez les jeunes
  - stimuler l'innovation, l'entrepreneuriat et le talent en Ontario

### **Intervenant pour les perspectives communautaires**

- L'intervenant pour les perspectives communautaires travaille avec les communautés marginalisées afin de conseiller au gouvernement des mesures qui permettraient d'améliorer la santé, le bien être et les perspectives économiques des personnes touchées par la pauvreté, la violence et la discrimination.
- Il contribue à éclairer la conception de programmes et de services concernant les débouchés et la croissance économique, l'éducation et la lutte contre le racisme et la haine, dans le but d'insuffler un vent de changement pour aider les communautés marginalisées.

### **Intervenants en faveur des élèves et des familles (IEF)**

- L'Initiative des intervenants en faveur des élèves et des familles IEF octroie des fonds à des organismes dirigés par des personnes noires ou axés sur les personnes noires pour l'élaboration et la mise en œuvre de mesures de soutien à l'intervention orientées vers la communauté et sensibles à la culture, aux expériences et aux besoins des élèves noirs de 6 à 25 ans et de leurs familles.
- Cette initiative aide les élèves noirs et leurs familles à s'orienter dans le système, d'une manière adaptée à la culture, et à atteindre leurs objectifs scolaires, professionnels et personnels. L'Initiative IEF permet aux élèves de terminer leurs études secondaires, de s'inscrire à des programmes d'études postsecondaires et de postuler à des emplois intéressants par la suite.

## **Reconnaître les réalisations et les contributions exemplaires des Ontariennes et Ontariens**

L'engagement et la fierté civiques sont essentiels à la vigueur, à la cohésion sociale et à l'inclusivité de la province. Le ministère des Affaires civiques et du Multiculturalisme souligne et reconnaît les réalisations exceptionnelles des Ontariennes et Ontariens qui ont laissé leur trace dans la communauté, la province et le monde tout en encourageant la participation citoyenne, le leadership communautaire et le bénévolat.

En 2024–2025, la priorité sera accordée à l'administration et à la prestation des 6 programmes annuels de distinctions et des 14 programmes de prix qui soulignent les contributions exceptionnelles des Ontariennes et Ontariens.

### **Programmes de distinctions**

- Le ministère des Affaires civiques et du Multiculturalisme célébrera les réalisations exceptionnelles des Ontariennes et Ontariens grâce à ce qui suit :
  - Ordre de l'Ontario
  - Médaille du mérite civique de l'Ontario
  - Médaille de l'Ontario pour les jeunes bénévoles
  - Médaille de bravoure des pompiers de l'Ontario
  - Médaille de bravoure des policiers de l'Ontario
  - Médaille de bravoure des paramédicaux de l'Ontario

### **Programmes de prix**

- Le ministère des Affaires civiques et du Multiculturalisme soulignera les réalisations extraordinaires des Ontariennes et Ontariens grâce à ce qui suit :
  - Prix du champion de la diversité
  - Prix Améthyste pour souligner les réalisations exceptionnelles des employés et employées de la fonction publique de l'Ontario
  - Prix David C. Onley pour le leadership en matière d'accessibilité
  - Bourse d'études Hilary M. Weston
  - Prix James Bartleman pour la création littéraire des jeunes Autochtones
  - Prix Lincoln M. Alexander

- Distinction de l'Ontario pour services bénévoles
- Distinction June Callwood pour contribution bénévole exceptionnelle
- Prix du lieutenant-gouverneur pour l'action bénévole communautaire des élèves
- Prix d'excellence de l'Ontario pour les personnes âgées
- Prix ontarien de la personne âgée de l'année
- Médaille du couronnement du roi
- Prix Murray Whetung pour services à la collectivité à l'intention des cadets
- Médaille de distinction en administration publique du lieutenant-gouverneur

Le ministère des Affaires civiques et du Multiculturalisme s'emploie à garantir l'inclusion, la diversité et l'équité dans la prestation des programmes, tout en promouvant les programmes qui encouragent les Ontariennes et Ontariens de tous les milieux et de toutes les régions de la province à présenter leur candidature pour avoir la chance d'être reconnus à l'échelle provinciale.

### **Préserver les ressources du patrimoine culturel**

Le patrimoine culturel de l'Ontario cultive un sentiment d'appartenance et le sens de la communauté chez les Ontariennes et Ontariens, en plus de contribuer à une forte croissance économique, au bien être social et à l'apprentissage tout au long de la vie. Le ministère des Affaires civiques et du Multiculturalisme s'emploie à protéger et à promouvoir les ressources du patrimoine culturel, dont les ressources archéologiques, les ressources du patrimoine bâti et les paysages du patrimoine culturel, pour faire de l'Ontario un lieu où les gens veulent vivre, travailler et voyager.

Le ministère des Affaires civiques et du Multiculturalisme offre des subventions de fonctionnement de base ainsi que des conseils et des services de sensibilisation pour aider les organismes de mise en valeur du patrimoine à raconter les histoires des communautés ontariennes. Il réglemente le travail des archéologues et établit des normes de pratique pour assurer la protection des ressources archéologiques. De plus, le ministère des Affaires civiques et du Multiculturalisme offre aux municipalités, aux ministères partenaires et aux communautés autochtones des conseils et de l'aide concernant la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario* et les questions liées au patrimoine culturel.

Le ministère des Affaires civiques et du Multiculturalisme continuera d'appuyer le gouvernement dans ses efforts pour augmenter l'offre de logements et faire avancer les projets d'infrastructure prioritaires de la Province, comme le transport en commun et les soins de longue durée, tout en préservant et en promouvant le patrimoine culturel. Il entreprendra notamment la première étape d'un projet de modernisation visant à améliorer l'efficacité, la qualité et l'accessibilité des programmes réglementaires, des services de conseil et des services relatifs aux données concernant le patrimoine.

### **Tableau 1 : Dépenses prévues du ministère 2024–2025 (\$M)**

\*\*\*\*\*



| Crédits et programmes                            | Prévisions<br>2024 – 2025<br>\$ | Variations par rapport aux prévisions<br>2023–2024<br>\$ | %<br>*****    | Prévisions<br>2023 – 2024<br>[1]<br>\$ | Chiffres réels provisoires<br>2023–2024 [1]<br>\$ | Chiffres réels<br>2022–2023<br>[1]<br>\$ |
|--------------------------------------------------|---------------------------------|----------------------------------------------------------|---------------|----------------------------------------|---------------------------------------------------|------------------------------------------|
| Direction générale de l'action contre le racisme | 26 585 900                      | (761 000)                                                | (2,8)         | 27 346 900                             | 48 013 500                                        | 22 094 975                               |
| Affaires civiques, inclusion et patrimoine       | 38 641 000                      | 2 715 500                                                | 7,6           | 35 925 500                             | 37 717 000                                        | 29 638 590                               |
| Total à voter — Charges de fonctionnement        | 70 657 200                      | 6 625 000                                                | 10,3          | 64 032 200                             | 90 055 000                                        | 55 904 852                               |
| Crédits législatifs                              | 81 187                          | S.O.<br>*****                                            | S.O.<br>***** | 81 187                                 | 81 187                                            | 78 561                                   |
| Total du ministre — Charges de fonctionnement    | 70 738 387                      | 6 625 000                                                | 10,3          | 64 113 387                             | 90 136 187                                        | 55 983 413                               |

| Charges d'immobilisations |                                 |                                                          |            |                                      |                                                   |                                          |
|---------------------------|---------------------------------|----------------------------------------------------------|------------|--------------------------------------|---------------------------------------------------|------------------------------------------|
| Crédits et programmes     | Prévisions<br>2024 – 2025<br>\$ | Variations par rapport aux prévisions<br>2023–2024<br>\$ | %<br>***** | Prévisions<br>2023–2024<br>[1]<br>\$ | Chiffres réels provisoires<br>2023–2024 [1]<br>\$ | Chiffres réels<br>2022–2023<br>[1]<br>\$ |
|                           |                                 |                                                          |            |                                      |                                                   |                                          |

| Crédits et programmes                     | Prévisions<br>2024 – 2025<br>\$ | Variations par rapport aux prévisions<br>2023–2024<br>\$ | %<br>****     | Prévisions<br>2023–2024<br>[1]<br>\$ | Chiffres réels provisoires<br>2023–2024 [1]<br>\$ | Chiffres réels<br>2022–2023<br>[1]<br>\$ |
|-------------------------------------------|---------------------------------|----------------------------------------------------------|---------------|--------------------------------------|---------------------------------------------------|------------------------------------------|
| Affaires civiles, inclusion et patrimoine | 1 000                           | S.O.<br>*****                                            | S.O.<br>***** | 1 000                                | 1 000                                             | S.O.<br>*****                            |
| Total à voter — Charges d'immobilisations | 1 000                           | S.O.<br>*****                                            | S.O.<br>***** | 1 000                                | 1 000                                             | S.O.<br>*****                            |
| Biens immobilisés                         | 1 000                           | S.O.<br>*****                                            | S.O.<br>***** | 1 000                                | 1 000                                             | S.O.<br>*****                            |
| Total à voter — Charges d'immobilisations | 1 000                           | S.O.<br>*****                                            | S.O.<br>***** | 1 000                                | 1 000                                             | S.O.<br>*****                            |

## Charges de fonctionnement

| Crédits et programmes                                                                                                                       | Prévisions<br>2024-2025<br>\$ | Variations par rapport aux prévisions<br>2023-2024<br>\$ | %<br>***** | Prévisions<br>2023-2024<br>[1]<br>\$ | Chiffres réels<br>provisaires<br>2023-2024<br>[1]<br>\$ | Chiffres réels<br>2022-2023<br>[1]<br>\$ |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|----------------------------------------------------------|------------|--------------------------------------|---------------------------------------------------------|------------------------------------------|
| Total — Fonctionnement et immobilisations, y compris redressement de consolidation et autres redressements (excluant les biens immobilisés) | 70 739 387                    | 6 625 000                                                | 10,3       | 64 144 387                           | 90 137 187                                              | 55 983 413                               |

## Tendances historiques

| Données d'analyse des tendances historiques                                                                                                              | Chiffres réels<br>2021-2022<br>[2]<br>\$ | Chiffres réels<br>2022-2023<br>[2]<br>\$ | Prévisions<br>2023-2024<br>[2]<br>\$ | Prévisions<br>2024-2025<br>[2] |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------|------------------------------------------|--------------------------------------|--------------------------------|
| Total du ministère — Fonctionnement et immobilisations, y compris redressement de consolidation et autres redressements (excluant les biens immobilisés) | 35 601 76                                | 55 983 413                               | 64 114 387                           | 70 739 387                     |
| Variation en pourcent                                                                                                                                    | S.O.<br>*****                            | 57%                                      | 15%                                  | 10%                            |

Pour plus d'information sur les programmes et initiatives du ministère des Affaires civiques et du Multiculturalisme, consulter le site web du ministère (<https://www.ontario.ca/fr/page/ministere-des-affaires-civiques-et-du-multiculturalisme>).

Pour plus d'information sur les finances de l'Ontario, consulter les sites :

- Budget des dépenses (<https://www.ontario.ca/fr/page/budget-des-depenses>)
- Comptes publics de l'Ontario : éditions antérieures (<https://www.ontario.ca/fr/page/comptes-publics-de-lontario-editions-anterieures>)
- Budget de l'Ontario (<https://budget.ontario.ca/fr/2024/index.html>)

## Organismes, conseils et commissions (OCC)

### Organisme

La **Fiducie du patrimoine ontarien** est l'intendant et le fiduciaire du patrimoine au bénéfice de la population de l'Ontario. À ce titre, elle préserve le riche patrimoine culturel, naturel, matériel et immatériel de la province. En outre, elle interprète l'histoire de l'Ontario et sensibilise la population à son importance dans la société, et elle célèbre la diversité des lieux, des expériences, des langues, des coutumes et des perspectives dans la province.

| Organisme                            | Revenus<br>du<br>budget<br>2024–<br>2025<br>\$ | Dépense<br>s du<br>budget<br>2024–<br>2025<br>\$ | Revenus<br>provisoi<br>res<br>2023–<br>2024<br>\$ | Dépense<br>s<br>provisoir<br>es<br>2023–<br>2024<br>\$ | Reven<br>us<br>réels<br>2022–<br>2023<br>\$ | Dépen<br>ses<br>réels<br>2022–<br>2023<br>\$ |
|--------------------------------------|------------------------------------------------|--------------------------------------------------|---------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|---------------------------------------------|----------------------------------------------|
| Fiducie du<br>patrimoine<br>ontarien | 15 727<br>300                                  | 21 676<br>763                                    | 12 286<br>013                                     | 18 447 5<br>35                                         | 12 37<br>0 000                              | 13 12<br>0 000                               |
| Total                                | 15 727<br>300                                  | 21 676<br>763                                    | 12 286<br>013                                     | 18 447 5<br>35                                         | 12 37<br>0 000                              | 13 12<br>0 000                               |

### Conseils et commissions

Le **Conseil du premier ministre pour l'égalité des chances** est un groupe consultatif chargé de faire entendre les voix des communautés et de conseiller le gouvernement sur la façon d'aider les jeunes à réussir dans l'économie en pleine évolution de l'Ontario et d'améliorer le sort des groupes marginalisés.

**L'intervenant pour les perspectives communautaires** est un conseiller spécial qui travaille avec les communautés sous-représentées afin de conseiller au premier ministre et au gouvernement des mesures qui permettraient d'améliorer la santé, le bien être et les perspectives économiques des personnes touchées par la pauvreté, la violence et la discrimination.

Le **Conseil consultatif des distinctions de l'Ontario** examine toutes les candidatures et sélectionne les personnes qui méritent le plus de recevoir la Médaille du mérite civique de l'Ontario, la Médaille de bravoure des policiers de l'Ontario, la Médaille de bravoure des pompiers de l'Ontario, la Médaille de bravoure des paramédicaux de l'Ontario et la Médaille de l'Ontario pour les jeunes bénévoles.

Le **Conseil consultatif de l'Ordre de l'Ontario** évalue les candidatures soumises pour l'Ordre de l'Ontario et fait ses recommandations au lieutenant-gouverneur en conseil quant aux personnes qui, selon lui, méritent d'être nommées à l'Ordre de l'Ontario.

| Dépenses                                               | Crédit/poste         | Prévisions 2024-2025<br>\$ | Chiffres réels provisoires -<br>Dépenses 2023-2024<br>\$ | Dépenses réelles<br>2022-2023<br>\$ |
|--------------------------------------------------------|----------------------|----------------------------|----------------------------------------------------------|-------------------------------------|
| Conseil du premier ministre pour l'égalité des chances | 4603-01              | 147 200                    | 5 971                                                    | 0                                   |
| Intervenant pour les perspectives communautaires       | 4603-01              | 80 000                     | 54 500                                                   | 37 500                              |
| Conseil consultatif des distinctions de l'Ontario      | 4603-01              | 12 000                     | 0                                                        | 0                                   |
| Conseil consultatif de l'Ordre de l'Ontario            | 4603-01              | 1 500                      | 0                                                        | 0                                   |
| <b>Total</b>                                           | <b>s.o.</b><br>***** | <b>240 700</b>             | <b>60 471</b>                                            | <b>37 500</b>                       |

Note : Comme le Conseil consultatif des distinctions de l'Ontario et le Conseil consultatif de l'Ordre de l'Ontario tiennent maintenant leurs réunions en ligne, ils n'ont aucune dépense réelle pour 2022-2023 ni aucune dépense réelle provisoire pour 2023-2024. Les prévisions pour 2024-2025 sont fournies au cas où ils reprendraient les réunions en personne.

## Organigramme du ministère

**Ministre des Affaires civiques et du Multiculturalisme**

**Sous-ministre**

**Directeur des communications**

**Conseiller de direction**

**Direction des services juridiques (mistère du Procureur général) (avec le MCTSet al MSAA)**

**DI, Groupement ITI pour les services à la collectivité(avec le MCU, le MAML, le MCTS et al  
MACM**

**Sous-ministre adjoint, Direction générale de l'action contre le racisme**

**Politiques et partenariats**

**Programmes et évaluation**

**Développement des ressources et renouvellement**

**Sous-ministre adjointe, Division des affaires civiques, de l'inclusion et de la patrimoine**

**Secrétariat des distinctions et prix de l'Ontario**

**Patrimoine**

**Inclusion dans la communauté et stratégies pour les jeunes**

**Directeur général de l'administration, Division des services régionaux et ministériels (avec  
le MTCS)**

**Soutien ministériel stratégique**

**Directeur général, Fiducie du patrimoine ontarien**

**Entreprises opérationnelles et services internes**

**Centre des salles de théâtre Elgin et Winter Garden**

**Opérations et programmes relatifs au patrimoine**

---

# Rapport annuel

En 2023–2024, le ministère des Affaires civiques et du Multiculturalisme a poursuivi sa mission de diriger le travail du gouvernement visant à rendre l'Ontario équitable et à susciter un sentiment d'appartenance à l'aide de politiques, de programmes et de services éclairés.

## Construire une province plus forte grâce à l'inclusion et à la lutte contre le racisme

Conscient que le gouvernement ne peut trouver seul les solutions pour lutter contre le racisme et la haine, le ministère des Affaires civiques et du Multiculturalisme s'est associé à des organismes communautaires pour concevoir et mener ensemble des programmes efficaces. Le ministère des Affaires civiques et du Multiculturalisme a aussi entamé des consultations avec les intervenants et le public pour veiller à ce que les nouvelles initiatives contre le racisme répondent aux besoins de la population diversifiée de l'Ontario.

## Programme de subventions pour la lutte contre le racisme et la haine (LRH)

- Le gouvernement a investi près de 5 millions de dollars dans le Programme de subventions pour la LRH pour financer 82 initiatives communautaires visant à sensibiliser le public au racisme et à la haine, y compris au racisme envers les personnes autochtones, noires et asiatiques, à l'antisémitisme et à l'islamophobie.
- Au cours des 3 phases qui ont été achevées, les fonds ont été répartis de la manière suivante :
  - phase 1 (2021–2023) : 1,6 million de dollars versés à 32 organismes
  - phase 2 (2022–2024) : 1,6 million de dollars versés à 26 organismes
  - phase 3 (2022–2023) : 1,7 million de dollars versés à 24 organismes

## Relations avec les Autochtones

- En 2023–2024, la DGAR a accordé 500 000 \$ à divers partenaires autochtones pour concourir aux efforts, missions et projets de lutte contre le racisme envers les personnes autochtones dans les communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuits de l'Ontario.

## Plan stratégique contre le racisme

- La *Loi de 2017 contre le racisme* exige que le gouvernement dispose d'une stratégie antiraciste à être examinée au moins tous les 5 ans.
- Le 7 mars 2022, l'Ontario a lancé un examen de son Plan stratégique contre le racisme dans le but de recueillir des commentaires sur la version actuelle et d'évaluer les priorités émergentes, dont l'autonomisation économique, le soutien des enfants et des jeunes, et la lutte contre la haine raciale.
- Les consultations publiques ont pris la forme d'un sondage en ligne, d'activités de participation (menées par des communautés autochtones, noires, musulmanes et juives et d'autres communautés racisées) ainsi qu'une évaluation des progrès de la stratégie de 2017.
- Les constatations de l'examen ont contribué à éclairer le plus récent plan stratégique contre le racisme de la province, *Bâtir un Ontario plus fort et plus inclusif : Plan stratégique de l'Ontario contre le racisme*, publié en août 2023.

- Le gouvernement continue à chercher des solutions innovantes pour éliminer les obstacles, faire progresser l'égalité raciale et favoriser l'inclusion économique, dans le but de garantir la participation, la contribution et la réussite de l'ensemble des Ontariennes et Ontariens.

## Subventions et investissements

Subvention pour les MSPCH (anciennement appelée Subvention de l'Ontario pour les mesures de sécurité des organismes confessionnels et culturels contre les crimes haineux)

- En mai 2023, le gouvernement a annoncé un investissement de 25,5 millions de dollars sur 2 ans (<https://news.ontario.ca/fr/release/1003017/ontario-renforce-le-soutien-a-la-lutte-contre-la-haine-et-a-la-creation-de-communautés-plus-sures>) (exercices 2023–2024 et 2024–2025) pour élargir et renommer le Programme ontarien de subventions pour les MSPCH de manière à aider les groupes religieux, les communautés autochtones et les communautés culturelles à protéger et à sécuriser au mieux leurs installations contre les crimes haineux, les graffitis, le vandalisme ou d'autres dommages.
- 2 phases du Programme de subventions pour les MSPCH revampé ont été lancées : une phase d'automne et une phase d'hiver pendant l'exercice 2023–2024.
- La phase d'hiver a été lancée en réponse à l'augmentation récente des crimes haineux antisémites et islamophobes. Le programme a été revampé afin de le rendre plus flexible et adapté aux besoins des communautés.
- Au cours de la phase d'automne de 2023–2024, 12,5 millions de dollars ont été investis. Le portail de demande est resté ouvert pendant 15,5 semaines, du 20 juillet 2023 au 7 novembre 2023, une période qui inclut 2 prolongations.
- Au cours de la phase d'hiver de 2023–2024, 20,5 millions de dollars supplémentaires ont été investis. Le portail de demande est resté ouvert pendant 5,5 semaines, du 14 décembre 2023 au 22 janvier 2024.

## Assurer des débouchés économiques à toute la

Afin de développer une économie inclusive, le ministère des Affaires civiques et du Multiculturalisme s'emploie à aider, à autonomiser et à outiller les membres des communautés autochtones, noires et racisées pour qu'ils réalisent leur plein potentiel.

## Le Plan d'action pour les jeunes Noirs (PAJN) — autonomisation économique

- Le volet Autonomisation économique du PAJN, lancé en 2020, permet à des organismes communautaires, à des employeurs et à des chefs d'entreprise de créer des projets locaux pour aider les jeunes et les jeunes professionnels noirs dans leur cheminement professionnel.
- Dans le cadre du programme, 3 initiatives (Initiative pour le lancement de carrière, Initiative pour l'avancement professionnel et Initiative pour les réseaux sectoriels d'innovation) financent des projets menés par des organismes communautaires qui améliorent l'accès à de bons emplois, au développement des compétences, à de la formation, à des stages et à des réseaux professionnels dans des secteurs à forte croissance.
- En 2023–2024, le ministère des Affaires civiques et du Multiculturalisme a investi 16,5 millions de dollars dans les initiatives d'autonomisation économique du PAJN pour continuer d'aider les jeunes et les jeunes professionnels noirs à acquérir des compétences qui les aideront à lancer leur carrière dans des secteurs à

forte demande, comme les métiers spécialisés, les technologies de l'information, le secteur automobile, la santé, le cinéma et les arts.

### **Renforcer les partenariats avec les communautés**

Le ministère des Affaires civiques et du Multiculturalisme a veillé à ce que le gouvernement tienne compte des voix des communautés et des organismes dans ses décisions pour améliorer les programmes et les services.

#### **Conseil du premier ministre pour l'égalité des chances (CPMEC)**

- En 2023–2024, le CPMEC a contribué aux priorités sociales et économiques de l'ensemble du gouvernement pour les jeunes faisant face à des obstacles complexes, y compris les jeunes dans les régions rurales et éloignées ainsi que dans les communautés autochtones, noires et racisées, y compris par l'examen du Plan stratégique contre le racisme.

### **Intervenant pour les perspectives communautaires**

- Mohamed Firin occupe le rôle d'intervenant pour les perspectives communautaires. À titre de conseiller spécial du premier ministre, l'intervenant consulte les communautés marginalisées pour cerner les obstacles, fournir des conseils stratégiques et formuler des recommandations sur la conception et la mise en œuvre de politiques relativement à différentes priorités.

### **Reconnaître les réalisations et les contributions exemplaires des Ontariennes et Ontariens**

Le ministère des Affaires civiques et du Multiculturalisme a souligné les contributions exceptionnelles de bénévoles et de leaders communautaires, que ce soit à l'échelle locale ou mondiale, en administrant 20 programmes de distinctions et de prix destinés au public et en appuyant chacun des organes de sélection et conseils consultatifs.

#### **Faits saillants des programmes de distinctions et de prix :**

- En 2023–2024, le ministère des Affaires civiques et du Multiculturalisme a organisé 45 cérémonies. Le Secrétariat des distinctions et prix a aussi organisé 11 cérémonies en personne pour honorer et reconnaître les réalisations de plus de 460 personnes
- La remise de la Distinction de l'Ontario pour services bénévoles s'est de nouveau faite en personne en 2023, soulignant les réalisations de plus de 3 400 personnes lors de 34 cérémonies partout dans la province
- Le Secrétariat des distinctions et prix a travaillé avec le Bureau de la gouverneure générale pour présenter un plan visant à changer le nom de la Médaille du mérite civique de l'Ontario en l'honneur de la défunte reine Elizabeth II. Par conséquent, le décret visant à renommer la distinction Médaille du mérite civique de l'Ontario de la reine Elizabeth II a été approuvé et décrété le 29 juin 2023

### **préserver les ressources du patrimoine culturel**

Le ministère des Affaires civiques et du Multiculturalisme administre la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario*, qui sert de cadre aux municipalités et à la Province pour l'identification, la protection et la conservation des biens ayant une valeur ou un caractère sur le plan du patrimoine culturel.

Voici certaines réalisations de 2023–2024 :

- Des modifications législatives ont été proposées à l'égard de la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario* au moyen de la *Loi de 2023 pour plus de bon sens et moins de formalités administratives*, dans le cadre du programme de réduction des formalités administratives de l'automne 2023 du gouvernement. Les modifications ont introduit une nouvelle disposition qui, une fois en vigueur, obligerait les municipalités à consentir, sans conditions, à la transformation proposée de bâtiments situés sur un bien patrimonial municipal désigné utilisés principalement pour l'exercice de pratiques religieuses si les attributs patrimoniaux à transformer sont reliés à des pratiques religieuses, si la transformation est exigée en vue de l'exercice de pratiques religieuses et si toutes les autres conditions de la disposition sont respectées.
  - Ces modifications, dont le ministère des Affaires civiques et du Multiculturalisme propose l'entrée en vigueur plus tard en 2024, permettraient aux membres de groupes religieux de continuer d'exercer leurs pratiques sans trop d'interruptions ou de complications dans les cas où ils auraient à transformer un bien désigné en vertu de la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario*.
- Des fonds ont été octroyés à plus de 170 organismes grâce à la Subvention de fonctionnement aux organismes provinciaux de mise en valeur du patrimoine et à la Subvention aux organismes de mise en valeur du patrimoine.

Tableau 3 : Dépenses ministérielles réelles provisoires 2023–2024

| Dépenses ministérielles réelles provisoires 2022–2023 <sup>[3]</sup> | M\$<br>***** |  |
|----------------------------------------------------------------------|--------------|--|
| Fonctionnement                                                       | 90,1         |  |
| Immobilisations                                                      | 0,0          |  |
| Effectif <sup>[4]</sup><br>(au 31 mars 2024)                         | 201,0        |  |

Lois administrées par le ministère en 2023–2024

|                                                               |                                                                 |
|---------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|
| <i>Loi de 1997 sur le jour des Loyalistes de l'Empire-Uni</i> | <i>Loi de 2009 sur le Jour commémoratif de l'Holodomor</i>      |
| <i>Loi de 1998 sur le Jour commémoratif de l'Holocauste</i>   | <i>Loi de 2010 sur le Jour de la bataille de Vimy</i>           |
| <i>Loi de 2000 sur le Jour des pionniers allemands</i>        | <i>Loi de 2010 sur le Mois du patrimoine italien</i>            |
| <i>Loi de 2000 sur le tartan</i>                              | <i>Loi de 2011 sur le Jour du patrimoine ukrainien</i>          |
| <i>Loi de 2001 sur l'héritage sud-asiatique</i>               | <i>Loi de 2011 sur le Mois du patrimoine néerlandais</i>        |
| <i>Loi de 2001 sur la fête du patrimoine portugais</i>        | <i>Loi de 2012 sur le Jour du major-général Sir Isaac Brock</i> |
| <i>Loi de 2004 sur le Jour du patrimoine irlandais</i>        | <i>Loi de 2012 sur le Mois du patrimoine juif</i>               |
| <i>Loi de 2005 sur le patrimoine asiatique</i>                | <i>Loi de 2013 sur le Jour de Lincoln Alexander</i>             |
| <i>Loi de 2008 sur le Jour de l'émancipation</i>              | <i>Loi de 2013 sur le Mois du patrimoine sikh</i>               |

*Loi de 2014 sur le Jour du Pape Jean-Paul II*

*Loi de 2014 sur le Mois du patrimoine tamoul*

*Loi de 2015 sur le Jour du drapeau de l'Ontario*

*Loi de 2015 sur le mois du patrimoine hispanique*

*Loi de 2016 sur la semaine du Souvenir*

*Loi de 2016 sur le Mois de l'histoire des Noirs*

*Loi de 2016 sur le Mois du patrimoine albanais*

*Loi de 2016 sur le Mois du patrimoine bangladais*

*Loi de 2016 sur le Mois du patrimoine hindou*

*Loi de 2016 sur le Mois du patrimoine musulman*

*Loi de 2017 contre le racisme*

*Loi de 2017 sur la Journée du souvenir trans*

*Loi de 2017 sur le Mois du patrimoine coréen*

*Loi de 2017 sur le Mois du patrimoine libanais*

*Loi de 2019 sur le Mois du patrimoine égyptien*

*Loi de 2019 sur le Mois du patrimoine hellénique*

*Loi de 2020 sur la Semaine du patrimoine somalien*

*Loi de 2020 sur le Mois du patrimoine tibétain*

*Loi de 2021 sur la Semaine de sensibilisation au génocide des Tamouls*

*Loi de 2021 sur le Jour de l'Ontario*

*Loi de 2021 sur le Jour du patrimoine écossais*

*Loi de 2021 sur le Mois de l'émancipation*

*Loi de 2021 sur le mois de sensibilisation au racisme anti-asiatique*

*Loi de 2021 sur le Mois du patrimoine perse*

*Loi de 2021 sur le Mois du patrimoine philippin*

*Loi de 2021 sur le Mois du patrimoine polonais*

*Loi de 2022 sur la Journée provinciale du service*

*Loi de 2022 sur le Mois du patrimoine arménien*

*Loi sur le ministère des Affaires civiques et culturelles, à l'égard des affaires civiques*

*Loi sur le patrimoine de l'Ontario, sauf les alinéas 70(1)a) et e) à l'égard des musées*

Mis à jour : 23 avril 2025

Date de publication : 23 avril 2025

---

## Notes en bas de page

- [1] ^ Certains chiffres de 2022–2023 et de 2023–2024 sont rédressés afin de refléter les transferts à d'autres ministères ou les transferts d'autres ministères et les remainements internes du ministère. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2024.
- [2] ^ Les prévisions et les chiffres réels des derniers exercices sont redressés afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes.
- [3] ^ Les dépenses réelles provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'ontario de 2024
- [4] ^ Postes équivalents à plein temps au sein de la fonction publique de l'Ontario.